

L'âge de la multitude

Entreprendre et gouverner après la révolution numérique

**Auteurs : Nicolas Colin
et Henri Verdier**

Ed. Armand Colin, 2^e édition 2015

La révolution numérique a déjà eu lieu, nous vivons avec, les individus que nous sommes l'ont déjà compris, malheureusement pas toujours les dirigeants des organisations que sont les entreprises et les administrations. Pourtant le bouleversement nous a touchés, tous : une nouvelle économie du capital-risque, une modification radicale des services, des réussites fulgurantes grâce à des stratégies d'ouverture et de connexion. L'ancien monde économique vacille, parce que la plupart des dirigeants n'ont pas compris qu'a émergé une nouvelle source de la valeur : la multitude.

Traditionnellement, la fonction de production associe capital et travail. Dans l'économie numérique, on trouve peu de travail, peu d'emplois. Quant au capital, il est très variable, car, en règle générale, il y a peu d'immobilisations et de brevets. Les nouveaux facteurs créateurs de valeur sont *extérieurs* aux organisations, et immatériels. La valeur se trouve maintenant dans la multitude que nous formons, tous, individus éduqués, outillés, et *connectés*. A côté des externalités traditionnelles, éducation, transport, infrastructures, les milliards d'individus connectés de par le monde et leurs échanges représentent un formidable gisement de richesse pour qui sait le capter et l'exploiter. C'est ce qu'ont réussi à faire la plupart des géants du numérique que nous connaissons tous. Ils ont réussi à surmonter les réflexes économiques traditionnels et accepter d'ouvrir au maximum leur savoir-faire, de ne pas protéger leur marché. Ce sont les conditions pour que la puissance créatrice des utilisateurs vienne à eux et puisse être redistribuée.

Il en résulte un brouillage des frontières entre privé et public, marchand et non marchand. Tout ceci est possible parce que les coûts technologiques baissent continûment, parce que l'innovation est permanente - plus de « cycles technologiques » -, parce que l'intelligence et la créativité se sont démultipliées à l'extérieur des organisations. Les nouveaux puissants de ce monde ont compris qu'il fallait s'ouvrir à la multitude et non chercher à « conquérir des marchés ». Les marchés sont précaires, il faut se laisser porter par les flux numériques. La valeur des entreprises du numérique est créée par les utilisateurs, pour le meilleur (libération de la puissance créatrice) et pour le pire (captation de la créativité).

L'analyse des auteurs est résolument optimiste. Les redéfinitions en cours de la vie privée, des droits humains et de l'activité économique ne les effrayent pas. Pour un nouveau monde numérique, il suffit de capter, d'accompagner, de stimuler la multitude et d'échanger avec elle. Il faut laisser les utilisateurs prendre la main, et restituer ensuite ces ressources gratuites grâce aux plate-formes. D'où la supériorité des plate-formes, lieux d'inventivité et de stockage, sur les applications, perpétuellement en voie d'obsolescence. Les plate-formes numériques sont les nouvelles infrastructures de l'économie. La première d'entre elles est internet, qui est devenu l'outil incontournable de la multitude, qui est devenu un bien commun, celui qui permet la création de toutes les autres plate-formes. Tout est devenu possible et les descriptions des auteurs donnent le vertige. Planète de tous les échanges et de toutes les activités humaines, internet nous relie tous, et fait de nous le gisement des nouvelles richesses.

Cependant Nicolas Colin et Henri Verdier reconnaissent que « la révolution numérique doit être couronnée par une révolution politique, faute de quoi elle pourrait déboucher sur un monde profondément inégalitaire ». Ce monde inégalitaire n'est-il pas déjà là ? Seuls 42% de la population mondiale ont accès à internet. Certes, ce chiffre grandit sans arrêt, mais il semble quelque peu irréaliste de penser que le grand public a intégré ce nouveau paradigme. Les magnifiques possibilités créatrices ne sont pas accessibles à tout le monde, la régulation nécessaire peine à s'instaurer, ce que les auteurs reconnaissent aussi : « La régulation de l'économie numérique est un défi pour l'économie comme pour le droit. » Il est impératif que l'Etat s'approprie ces nouveaux enjeux et ces nouvelles règles, et surtout la première d'entre elles, l'ouverture. C'est le cas de la France qui, en novembre 2014, a publié une stratégie informatique de l'Etat français, et a commencé à mettre les données administratives à la disposition du public (Mission Etalab). Il y a là un gisement de ressources pour de futures start-up, celles capables de redessiner les relations entre l'Etat et ses usagers. A l'échelle européenne, les outils sont présents aussi, il faut que les dirigeants soient maintenant capables eux aussi de mettre la richesse de la multitude au service de l'intérêt général. ■

Note de lecture

par Marie-Christine Combes



juillet 2016